

Après le résumé de l'article de Jean-Louis Jeannelle qui ouvre le numéro 661 de la revue « Les Temps Modernes » (décembre 2010) dans lequel on pourra donc le lire en intégralité (tout comme les autres articles de ce numéro), Marc Hersant en vient à sa communication personnelle.

Spécialiste du XVIII^{ème}, Marc Hersant va tenter de mettre les *Mémoires de guerre* en perspective dans un faisceau de traditions multiples et de poser quelques questions fondamentales. L'analyse des *Mémoires de guerre* se fera donc comme des transitions entre chaque point.

1. Peut-on considérer les Mémoires comme un genre ?

➤ **Les titres**

Que ce soit un genre littéraire semble aller de soi... or quand on observe les Mémoires à leur phase historique d'émergence, sous l'Ancien régime, il n'y a pas pour étiqueter des textes que l'on appelle aujourd'hui Mémoires, d'unité dans le choix d'un mot et c'est rarement celui de « Mémoires » que l'on trouve. Le Cardinal de Retz a donné pour titre à son œuvre *Histoire de la vie du Cardinal de Retz*, Madame de Caylus quant à elle a nommé la sienne *Souvenirs*. Et le plus souvent les titres ont été donnés ultérieurement.

Saint-Simon quant à lui a revendiqué dès le début ce titre *Mémoires du duc de Saint-Simon* mais que met-il exactement sous ce mot ? car dans son œuvre, il appelle « Mémoires de Dangeau » ce qui est en fait un journal, un compte-rendu au jour le jour de ce qui se passait à la cour de Louis XIV. Et dans sa correspondance, Voltaire parle de son *Histoire de la guerre de 1741* – qui est bien une Histoire – comme de ses « Mémoires sur la guerre de 1741 ».

➤ **L'énonciation**

On pense souvent qu'une des caractéristiques est l'écriture à la 1^{ère} personne ; or au XVIII^{ème} de nombreux mémorialistes mènent leur narration à la 3^{ème} personne et se dédoublent, énonciateur et objet de la narration. Exemple les Mémoires de la Rochefoucauld est un texte hybride : l'auteur voulait d'abord écrire à la 1^{ère} personne et a changé d'avis => mélange de 1^{ère} et de 3^{ème} personne. Même mélange chez Saint-Simon...

=> mettre en perspective l'étrange dédoublement du général de Gaulle, à la fois Mémoires à la 1^{ère} personne et Mémoires à la 3^{ème}, mêlant les deux pratiques, les deux traditions différentes de l'Ancien Régime ; quand il se le dédouble, il accorde le « je » au narrateur et au personnage de Gaulle alors que le « il » désigne le de Gaulle héros, la statue qu'il sculpte dans son texte.

Donc le genre n'est pas fixé sous l'Ancien Régime, il n'est ni stable ni identifié comme tel ; il se construira progressivement, dans le besoin d'unité rétrospective.

➤ **Comment le genre des mémoires s'est-il construit ? comment est apparue la poétique des Mémoires ?**

Le premier à avoir imaginé une poétique serait peut-être Marmontel, qui dans une encyclopédie de la littérature, a écrit un article « Mémoire ». À la fin du XVIII^{ème} et surtout au XIX^{ème}, des collections sont faites de mémoires pour avoir une vision kaléidoscopique de l'Histoire de France par tous ceux qui l'ont racontée, qui en ont été les témoins. Fantasma d'une écriture collective faite d'une multitude d'écritures individuelles (ce qui n'est absolument pas l'optique de de Gaulle...)

Mais c'est au XX^{ème} siècle avec Fumaroli et quelques autres que l'on peut parler de l'émergence d'une poétique mais c'est là une reconnaissance a posteriori.

Et les grands noms cités sont toujours les mêmes, qui finissent par résumer ce que serait ce genre : Comynes, Montluc, Retz, Saint-Simon, Chateaubriand... qui en serait le chant du cygne, le tombeau.

=> soupçon sur les Mémoires de guerre du général de Gaulle qui seraient donc la récupération, l'imitation néo-classique d'un genre mort, la récupération rhétorique d'une tradition qui n'est plus vivante, au service d'un enjeu exclusivement politique, un nouveau César tant par la rhétorique de propagande que par l'éclat historique.

Là Marc Hersant marque sa différence avec Jean-Louis Jeannelle qui fait des Mémoires l'histoire d'une Vie Majuscule. Il n'est pas sûr que tous les mémorialistes aient voulu construire une statue à leur propre personne, comme l'a fait de Gaulle.

De Gaulle pratique bien le genre des Mémoires et c'est parce que les Mémoires, sous sa plume, sont devenus un genre fossile, momifié - qu'il ne pouvait pas être lorsqu'il n'existait pas encore comme genre sous l'Ancien régime - que c'est une œuvre problématique.

2. Les Mémoires peuvent-ils être considérés comme œuvres d'histoire ?

Nombreux sont ceux qui ont répondu à cette question et généralement leur réponse est « non » ! Les mémorialistes ne sont pas des historiens à cause de leur subjectivité et de leur vision polémique. Toutefois certains littéraires, comme Fumaroli, tentent de penser les mémorialistes comme des historiens.

Sous l'Ancien régime, les avis sont variés. Des mémorialistes se présentent comme des *fournisseurs de matière première pour les historiens*, leur titre d'ailleurs est significatif – et est devenu un topos – c'est « Mémoires pour servir à l'histoire de... ». D'autres, comme Saint-Simon et Retz, se pensent historiens et affirme avec orgueil la dignité historique de leurs œuvres... tout en se moquant des historiens professionnels, qui seraient des hommes de cabinet. Aristocratie comme roture...

Quels sont donc les arguments pour leur refuser le statut d'historien :

- ↳ Les Mémoires racontent une histoire trop récente ; argument balayé par Arnaldo Momigliano qui rappelle dans ses études historiographiques qu'à la naissance de l'Histoire dans l'Antiquité, plus on raconte une période proche de l'événement, plus on est légitime pour écrire l'Histoire ;
- ↳ Ils sont trop centrés sur un objet individuel et sont subjectifs ;
- ↳ Ils sont anecdotiques, créant un effet de myopie. Pas de hauteur, ni de surplomb.

D'ailleurs de Gaulle ne se prétend pas historien, on ne trouve aucun métadiscours qui le laisserait penser.

Il prétend faire l'Histoire et incarner la France ; il ne fait d'ailleurs pas le travail attendu d'un historien du XX^{ème} siècle, notamment dans son travail documentaire, accessoire, aléatoire ; son sujet à lui est simple et obstiné : montrer comment la France en péril a conservé sa dignité et sa grandeur ; il raconte donc l'Histoire dans une logique démonstrative et crée, à défaut d'être de la littérature, un chef d'œuvre de rhétorique.

3. Les Mémoires sont-ils des autobiographies ?

Depuis Lejeune on a l'habitude de les séparer comme deux genres distincts, autour du critère suivant (schématisé) : l'autobiographie se concentre sur une personne privée et l'histoire d'une personnalité alors que les Mémoires racontent la rencontre entre un individu et l'Histoire, la grande Histoire.

Lejeune pense qu'avant Rousseau les mémorialistes seraient dans une logique de récit de soi entièrement subordonné à la grande Histoire et que c'est avec Rousseau qu'apparaîtrait l'autobiographie moderne. Cette opposition n'a aucun fondement dans les Mémoires d'Ancien Régime, et avant Rousseau les exemples de mémorialistes sont nombreux... où l'on trouve à la fois vie personnelle et intégration dans l'Histoire. Ainsi Mme de Staal-Delaunay qui raconte sa vie personnelle et amoureuse et sa participation à la vie historique de la Cour de Sceaux avec la duchesse du Maine.

=> Lejeune a tort... avant Rousseau, il est aberrant – pour l'homme d'Ancien régime – de séparer existence individuelle et existence historique.

C'est donc après Rousseau qu'est né ce fantasme de soustraction de l'individu à l'Histoire mais il est faux de dire qu'il y a d'un côté un genre des Mémoires et de l'autre un genre de l'Autobiographie, c'est une caricature.

=> Les *Mémoires de de Gaulle* vivent de cette vision caricaturale... opposant l'homme historique et l'homme personnel, relégué dans un non-dit absolu du texte. Ce qu'on ne trouve ni chez Retz ni chez Saint-Simon et évidemment pas chez Chateaubriand...

Les *Mémoires de de Gaulle* sont une caricature de ce que les *Mémoires anciens* sont censés être... quand on les regarde de loin avec l'opposition de Lejeune. Il élimine toute allusion à sa vie personnelle et fait de son œuvre une statue érigée à sa gloire confondue avec celle de la France, ce qui n'est le cas d'aucun de ses prétendus modèles.

Ni Montluc dans l'angoisse d'une disgrâce et défiguré par une arquebusade, ni Saint-Simon et sa vision de l'histoire comme déclin, comme apocalypse ni même le cardinal de Retz qui écrit des *Mémoires* ressemblant à une conversation mondaine ne sont des célébrations monumentales d'un Moi glorieux.

La seule référence exacte : César !

4. Les Mémoires sont-ils de la littérature ?

Réponse : non !

[Le temps imparti à cette matinée d'études touchant à sa fin, il ne reste plus assez de temps à Marc Hersant pour finir sa communication. Il va résumer les raisons qui le poussent à dire pourquoi ce n'est pas de la littérature]

Pourquoi les Mémoires ne sont-ils pas de la littérature ?

La question de la définition du « littéraire » est complexe.

D'un point de vue théorique : comment pense-t-on la littérature, comme domaine avec une configuration particulière ? de nombreuses théories très éloignées les unes des autres avec aux deux extrêmes les deux suivantes :

↳ Stanley Fisch : tout texte peut être littéraire à partir du moment où le lecteur projette sur lui l'idée de littérature. La littérarité est une invention de la lecture. Pas de statut indiscutable.

↳ Käte Hamburger : est littérature la fiction (romanesque, théâtrale, etc.) et la poésie, un point c'est tout ! =>

Même excessive, cette conception a le mérite de refuser le critère de l'évaluation esthétique comme critère de littérarité et de s'attacher au statut énonciatif.

=> pas de légitimité théorique pour donner aux *Mémoires* le statut de littérature...

D'un point de vue historique

À l'époque où le genre des *Mémoires* se forme, la notion de littérature (tel que nous l'entendons) n'existe pas. Et l'Histoire et les *Mémoires* n'entrent pas forcément dans le champ des Belles Lettres [remarque différente de celle de Claude Millet] et dans les bibliothèques des hommes du XVII et XVIII^{ème}, les rayons Histoire et *Mémoires* et les rayons Belles Lettres étaient séparés. La littérature est plutôt une notion romantique.

En outre les *Mémoires de guerre de de Gaulle* sont une œuvre rhétorique et non pas une œuvre littéraire (refus de réduire la littérature à la rhétorique). Si grandeur il y a, c'est la grandeur d'un savoir-faire rhétorique et non pas la grandeur d'une *création littéraire*.

Il est une autre œuvre du XX^{ème} qui pose en profondeur le rapport de l'individu et de l'histoire et rejoint la problématique des *Mémoires de l'Ancien Régime*, c'est *Un captif amoureux* de Jean Genet.

À la question posée de savoir si de Gaulle n'a pas fait une réécriture des Mémoires de l'Ancien Régime et serait par là-même une œuvre littéraire, la réponse est que cela ne peut pas suffire à faire une œuvre littéraire (comme celle de Genet !), que de Gaulle n'apporte rien esthétiquement au genre des Mémoires, il ne le travaille pas, il n'innove pas, il se contente de l'appliquer, presque scolairement, même avec dignité, éclat et grandeur rhétorique.

Mise au point de la position personnelle de Marc Hersant sur la mise au programme de cette œuvre : ce qui choque le plus Marc Hersant est le déséquilibre flagrant des époques étudiées. Une élimination scandaleuse de la littérature française (Homère n'est pas la littérature française) de tout ce qui n'est pas XX^{ème} siècle + une réduction de la culture historique des élèves au XX^{ème} encore et à la 2^{nde} guerre mondiale. Inquiétude face à un tel déficit culturel.

En outre ce n'est certainement l'œuvre la mieux appropriée pour faire réfléchir sur l'écriture de l'Histoire. De Gaulle est peut-être un grand mémorialiste mais c'est de loin le plus petit des grands mémorialistes dont il est à des années lumières. Trop linéaires, trop démonstratives.

Compte-rendu de Marie-Françoise Leudet